

Blois, le 17 juin 2022

CONCOURS « JEUNES TALENTS » 2022 : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL MET À L'HONNEUR TROIS ARTISTES AUX UNIVERS TRÈS DIFFÉRENTS

Jusqu'au mercredi 20 juillet se tient dans l'espace Michel-Delpech de l'hôtel du département une exposition d'œuvres et de photographies de trois jeunes artistes de Loir-et-Cher. Organisée par le conseil départemental dans le cadre de sa politique de promotion artistique, cette 19^e édition de « jeunes talents », accessible après concours, vise à valoriser les jeunes artistes locaux.

Organisé par le conseil départemental de Loir-et-Cher depuis 2003, le concours est ouvert à tous les thèmes et à tous les modes d'expression artistique : peinture, sculpture, photographie, graphisme, vidéo ...

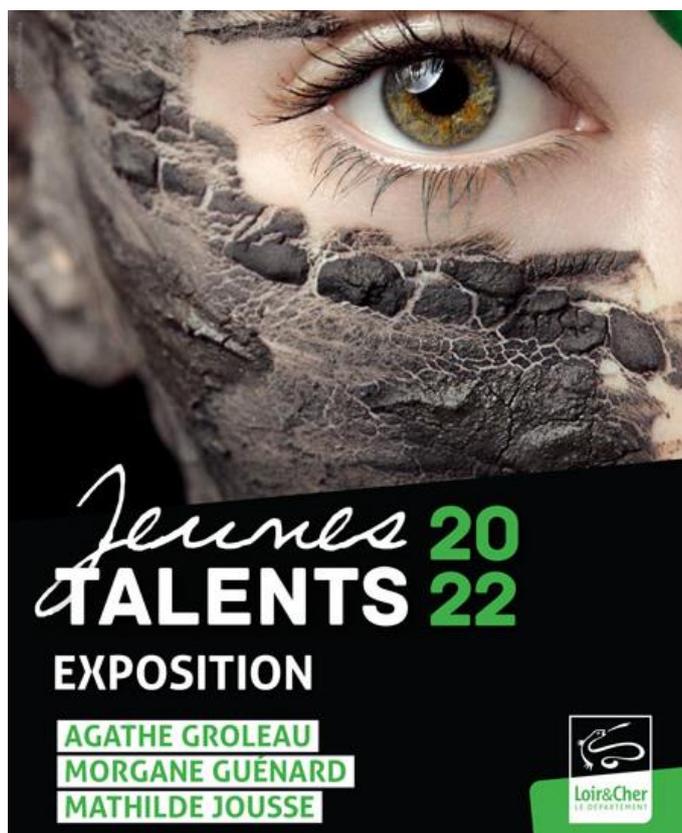
« Cette sélection représente pour les artistes une opportunité d'aller à la rencontre des publics, expérience souvent nouvelle pour eux, et également d'être confrontés aux regards des professionnels. » explique Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

Pour concourir, il faut être natif du Loir-et-Cher, habiter ou étudier dans le département et être âgé de 18 à 35 ans.

La sélection, faite sur dossier par un jury composé d'artistes et de professionnels de la photographie et des arts plastiques, a retenu cette année trois candidates :

- **L'artiste peintre Agathe Groleau :**

Attirée par le travail des grands noms de la peinture abstraite, minimaliste ou du support surface, elle est rapidement intriguée par la question du support, de la gestuelle et de la picturalité. Ces grands principes de l'abstraction l'amènent à concevoir la peinture dans son état physique et à développer une pratique profondément heuristique. La matérialité de la peinture devient alors l'essence de son



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



travail : elle considère que malgré la sacralisation de la peinture, celle-ci n'échappe pas aux lois de la nature. En découle naturellement un éventail d'expérimentations, de procédés, de protocoles, qui testent les limites physiques du matériau telles que sa résistance, sa pesanteur, sa tension... **Elle coud, tresse et tisse la peinture, supprime la toile. Elle intègre ainsi l'espace d'exposition à ses mécanismes en utilisant le mur blanc comme couleur à part entière du tableau, les ombres portées comme des motifs changeants.** Son travail réside dans l'harmonisation minimaliste de ces vecteurs, pour certains aléatoires, pour d'autres précisément choisis et tend ainsi vers une nouvelle approche de la peinture.



Pour en savoir plus : compte Instagram [@agathegroleau](https://www.instagram.com/agathegroleau)

- **La photographe Morgane Guénard :**



Sensible à l'art, surtout à la photographie, depuis toujours, Morgane Guénard s'est d'abord orientée vers des études d'arts plastiques durant trois années au Lycée Dessaignes à Blois avant d'opter pour un master d'histoire à l'Université François Rabelais de Tours. Afin de poursuivre dans le domaine culturel, elle décide de suivre un deuxième master « Patrimoine culturel immatériel » au Centre Supérieur de la Renaissance de Tours. Conservant un lien privilégié avec l'art, tant au-travers de ces expériences professionnelles qu'associatives, elle travaille, entre autre, au Centre Européen

de Promotion de l'Histoire à Blois, au château-musée Charles VII à Mehun-sur-Yèvre, à l'Office de Tourisme de Sologne puis comme chargée de communication à la Ville de Salbris, poste qu'elle occupe depuis 2017. **« C'est en 2020, à l'aube de mes trente ans, que la photographie s'est révélée à moi comme une passion à part entière »** déclare-t-elle. **« En avril 2021, j'ai donc participé au concours photo « La Sologne » organisé par la ville d'Argent-sur-Saoudre au terme duquel j'ai obtenu le prix « coup de cœur »** ». Encouragée dans cette démarche, elle débute en novembre 2021 une activité de photographe-auteur qu'elle développe petit à petit.

Intitulée « Sologne, Terre de mystères », la série qu'elle expose dans l'espace Michel-Delpech est bien plus qu'une simple série photographique. Immersion totale au cœur des paysages de la Sologne, de ses ambiances mystérieuses – forêt, étangs, brume, lumière si atypique, faune ... –, elle est une invitation à se (re)connecter autant à la Nature profonde qui nous entoure quotidiennement qu'à soi-même.

Pour en savoir plus : morgane.guenard@gmail.com

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **La plasticienne Mathilde Jousse :**



Ingénieure spécialisée dans le domaine de l'eau et de l'environnement, Mathilde Jousse expose un travail qui s'inscrit à l'intersection de son parcours professionnel et de ses centres d'intérêt personnels. **« Mon équilibre de vie trouve ses racines au sein de deux disciplines assez opposées : les sciences – plus spécialement la biologie et l'environnement dont j'ai fait mon métier – d'une part et, d'autre part les domaines artistiques qui sont un exutoire pour exprimer mes émotions. »** explique la jeune trentenaire originaire de Romorantin-Lanthenay.

Pour donner vie aux œuvres qu'elle propose ici, elle a travaillé sur le thème d'émotions ressenties directement dans le cœur, représenté sous sa forme anatomique, directement extraite de son hôte, pour se dévoiler sans distorsion. S'inspirant des représentations que l'on peut trouver dans les cabinets de curiosité, elle a travaillé, dans une démarche écologique, à partir de matériaux de récupération colorés et facilement façonnables, sur de la feutrine brodée de perles, obtenant des volumes et coloris qui se rapprochent de la réalité. **« J'ai voulu représenter ses cœurs comme des éléments à part entière de la nature. En effet cette dernière revêt un caractère pur et fragile. Ils sont donc livrés à eux-mêmes, sans la protection d'un corps. »** explique-t-elle.

Pour en savoir plus : mathilde-jousse@orange.fr

Exposition à découvrir du 15 juin au 20 juillet 2022

Hôtel du département – Blois

Accès libre de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h

Gel hydro alcoolique à disposition des visiteurs.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

